



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230009144>



LE BOIS DE BREUX (Identifiant national : 230009144)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 84060007)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Haute-Normandie, .- 230009144,
LE BOIS DE BREUX. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230009144.pdf>

Région en charge de la zone : Haute-Normandie
Rédacteur(s) : DREAL Haute-Normandie
Centroïde calculé : 510318°-2420058°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/11/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 20/11/2009
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/05/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	11
9. SOURCES	11

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [230031129](#) - LA VALLÉE DE L'AVRE (Id reg. : 8406)

1.1 Localisation administrative

- Département : Eure
- Commune : Breux-sur-Avre (INSEE : 27115)
- Commune : Acon (INSEE : 27002)

1.2 Superficie

129,59 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 115

Maximale (mètre): 170

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [230031129](#) - LA VALLÉE DE L'AVRE (Type 2) (Id reg. : 8406)

1.5 Commentaire général

Le périmètre initial de la ZNIEFF a légèrement été restreint afin d'exclure les zones très anthropiques (plaine de culture intensive, plantations denses de résineux, décharge aménagée, habitation et dépendance). Au Sud, le périmètre est calé sur le GR 22 (inclus en lisière de boisement). Il est établi à l'Ouest sur la RD 565E, à l'Est sur la route et au Nord sur la RN 12 (chaussées exclues, accotements inclus pour ces trois routes). Au sein du parc, les limites restent identiques à celles précédemment établies (délimitation par les chemins et par le mur d'enceinte qui est inclus).

L'intérêt de la ZNIEFF concerne un boisement, localisé sur un versant exposé Sud, dont la nature des peuplements est liée à la nature du substrat et aux activités anthropiques (coupes, plantations, aménagement cynégétiques, etc.). La Chênaie-hêtraie à houx constitue la formation principale recensée dans ce secteur. Elle se caractérise par la présence du Houx (*Ilex aquifolium*), du Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*), du Néflier (*Mespilus germanica*), de la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), etc. Cette végétation herbacée est parfois remplacée par des landes à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Du fait des activités sylvicoles, cette formation concerne souvent des boisements jeunes. Ce massif forestier est l'un des rares sites où se maintient à l'état d'îlots, la Chênaie-hêtraie à houx, quasi absente de la partie Sud de l'Eure. Localement, le Bouleau verruqueux est abondant (favorisé ou planté). Le boisement simule alors une boulaie. Ce boisement est entrecoupé de quelques friches enherbées implantées dans un but cynégétique.

Ce massif forestier est globalement en bon état de conservation (il est très localement dégradé par l'enrésinement : plantation de Pin sylvestre et de sapin). Ainsi, ce boisement abrite encore un petit cortège d'espèces peu fréquentes en Haute-Normandie.

Le Bois de Breux héberge de nombreuses stations de Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), plante considérée comme peu commune et déterminante ZNIEFF. Elle s'observe préférentiellement au sein de quelques chemins en haut de versant (rupture de pente), au sein de versants. Elle est particulièrement abondante à l'Ouest du boisement, le long du talus routier de la RD 565E. Dans ce secteur, la densité des chaméphytes (*Calluna* commune, Bruyère cendrée), la faible proportion de ligneux et la présence de certaines espèces (ajonc, féтуque, etc) simulent une lande sèche.

La Bruyère cendrée a également été recensée à l'Est de la Côte du Moulin, dans des proportions moindres. Ce secteur abrite également une belle station de Buis toujours vert (*Buxus sempervirens*), plante considérée comme peu commune et déterminante ZNIEFF. Cette station borde le GR 22 et couvre une superficie de 3500 à 4000 m². Le faciès à Buis toujours vert dans la Chênaie-hêtraie neutrophile est une structure peu commune dans cette partie du département. Cette espèce s'observe également, disséminée çà et là, au sein du massif forestier. Ce secteur abrite également quelques pieds de Genévrier commun (assez

commun). Les densités relevées ici ne nous permettent pas de considérer cette plante comme déterminante (seuil de 1000 m² non atteint).

Au sein du Val Joli, le talus Ouest de la route héberge une importante station de Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*), plus de 200 pieds. Cette plante est considérée comme assez rare et déterminante ZNIEFF. Les fauches régulières du talus ne semblent pas menacer la pérennité de cette espèce qui avait déjà été observées en 2002. Quelques pieds de Gesse des montagnes (*Lathyrus linifolius* var. *montanus*) ont également été recensés sur ce talus. Cette plante est considérée comme assez rare et déterminante ZNIEFF.

Le long de « l'Allée noire », il subsiste plusieurs Châtaignier et Hêtre de gros diamètre (0,8-1 m) qui présentent un intérêt potentiel pour les chiroptères et les insectes saproxyliques.

Le Silène penché (*Silene nutans*), signalé en 1987, n'a pas été observé lors de nos prospections. Cependant, le maintien d'un boisement bien diversifié et la pérennisation des groupements thermophiles acidiphiles et neutrophiles nous laissent présager que cette plante est toujours présente.

Au Sud du Bois de Breux, à proximité du GR 22, deux galeries d'une profondeur inconnue se localisent en bas de versant. Ces galeries, creusées dans le sable, offre des ouvertures (bouches d'entrée) d'un diamètre de 60 à 80 cm. De par leur configuration ces galeries offrent des potentialités certaines pour les chiroptères. De plus, la faible urbanisation, les nombreuses prairies hygrophiles, et l'absence de ballastières, dans cette partie de la vallée de l'Avre, constituent des atouts supplémentaires pour ces espèces.

Ce massif boisé joue aussi un rôle fonctionnel important puisqu'il constitue un élément de diversité régionale et une zone refuge pour la flore et la faune (oiseaux, mammifères, etc).

Les coteaux de la Forêt de la Madeleine exposés Sud, Sud-Ouest, présentent des boisements de type chênaie de transition, chênaie mésophile et jeune boisement calcicole du Daphno-Fagetum (hêtraie) avec quelques rares faciès à Chêne pubescent (*Quercus pubescens*). Autour des éboulis recolonisés, quelques pelouses subsistent. Ces milieux ainsi que des fruticées mésophiles abritent 16 espèces végétales déterminantes.

Notons la présence de l'Épiaire d'Allemagne (*Stachys germanica*), une grande Lamiacée exceptionnellement rare en Haute-Normandie, couverte d'un feutrage laineux. Elle est inscrite à la Liste Rouge des Plantes Vasculaires Menacées de Haute-Normandie (Collectif Botanique de Haute-Normandie - mai 2000).

On observe les rares Astragale à feuilles de Réglisse (*Astragalus glycyphyllos*), plutôt en lisière, Euphorbe de Séguier (*Euphorbia seguieriana*) et le Séséli des montagnes (*Seseli montanum*) qui s'observe sur les pelouses en voie d'embroussaillage en compagnie d'une Orchidée peu commune et protégée en Haute-Normandie, l'Épipactis brun rouge (*E. atrorubens*).

Citons quelques plantes assez rares également présentes : la Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), l'Orobanche sanglante (*Orobanche gracilis*), une plante sans chlorophylle qui parasite de nombreuses Papilionacées des pelouses sèches, et enfin, le Silène penché (*Silene nutans*) appelé également Attrape-Mouches à cause de ses tiges visqueuses.

Au niveau faunistique, il faut signaler le rare Lézard vert (*Lacerta bilineatus*), inscrit l'Annexe IV de la Directive européenne "Habitats-Faune-Flore" car d'intérêt communautaire.

La gestion des éboulis et des pelouses en vue de maintenir, voire développer, les milieux ouverts est indispensable à la conservation des espèces d'intérêt biologique. La faune est à étudier afin d'affiner les connaissances sur le patrimoine naturel de ce secteur.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Plaine, bassin
- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Reptiles - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Ralentissement du ruissellement - Fonctions de protection du milieu physique - Role naturel de protection contre l'érosion des sols 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Reptiles 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.82 <i>Fruticées à Buis</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87.1 <i>Terrains en friche</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	41.B <i>Bois de Bouleaux</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)	78	2008
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	31.2 <i>Landes sèches</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	88 <i>Mines et passages souterrains</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	38 <i>Prairies mésophiles</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)	2	2008

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	86.2 <i>Villages</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	84843	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	Réglisse sauvage, Astragale à feuilles de Réglisse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	87143	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROGER O. (OGE)				2008
	94945	<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	Digitale jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	96432	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	96667	<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROGER O. (OGE)				2008
	97660	<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	98280	<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	103734	<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	137125	<i>Lathyrus linifolius</i> subsp. <i>montanus</i> (Bernh.) Bässler	Gesse des montagnes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROGER O. (OGE)				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	108003	<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	Mélicite à feuilles de Mélisse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	111556	<i>Orobanche gracilis</i> Sm., 1798	Orobanche grêle, Orobanche à odeur de Girofle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	114539	<i>Polygala calcarea</i> F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire, Polygale du calcaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	116416	<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857	Pulmonaire à feuilles longues	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005 - 2008
	116751	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	118916	<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	123037	<i>Seseli montanum</i> L., 1753	Séséli des montagnes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	123568	<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans, Silène penché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDAT J.				1987 - 2005
	124771	<i>Stachys germanica</i> L., 1753	Épiaire d'Allemagne, Sauge molle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
	126008	<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005
Reptiles	77619	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies	Reproduction indéterminée	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie				2005

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Reptiles	77619	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	87143	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BARDAT J.		
	Conservatoire des Sites Naturels Haute Normandie		
	Office de Génie Écologique (OGE)		
	ROGER O. (OGE)		